



Avis révisé d'audience publique

Le 18 octobre 2021

Réf. 2022-H-05

Révision 1

La CCSN tiendra une audience publique sur la demande de modification du permis de Cameco visant à retirer 18 propriétés du projet Beaverlodge du contrôle de la CCSN

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) annonce un changement à la date de l'audience publique afin d'examiner une demande de Cameco Corporation (Cameco) concernant la modification de son permis d'exploitation d'une installation de gestion des déchets, afin de pouvoir retirer 18 propriétés du projet Beaverlodge du contrôle de la CCSN en vertu de la [Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires](#) (LSRN). Le projet Beaverlodge se trouve près d'Uranium City, dans le nord de la Saskatchewan. **L'audience publique qui était prévue, à l'origine, le 9 ou le 10 mars 2022 aura maintenant lieu le 23 ou le 24 mars 2022. Les nouvelles dates d'échéance pour le dépôt des mémoires sont indiquées ci-dessous.**

Le projet Beaverlodge est le site d'une mine et usine de concentration d'uranium déclassée sur lequel se trouvent actuellement 45 propriétés distinctes sous le contrôle de la CCSN. Le permis actuel de Cameco lui permet de gérer les activités de remise en état, de gestion et de surveillance en cours aux propriétés de Beaverlodge. Cameco demande à modifier son permis afin de pouvoir retirer 18 de ces propriétés du contrôle de la CCSN et de les transférer, en totalité ou en partie, au Programme de contrôle institutionnel (PCI) de la Saskatchewan.

La réglementation provinciale qui établit le PCI exige que toute propriété transférée au programme soit d'abord retirée du contrôle de la CCSN. En tenant compte de cette information, la Commission examinera aussi si elle exemptera la province de la Saskatchewan de l'exigence d'avoir un permis pour les propriétés retirées du contrôle, conformément à l'article 7 de la LSRN.

Date : 23 ou 24 mars 2022
Lieu : À déterminer (audience virtuelle ou tenue dans la salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, Ottawa, Ontario)
Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le Web et disponible sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

Comme il a été annoncé dans l'avis d'audience publique diffusé le 9 août 2021, la CCSN a offert jusqu'à 75 000 \$ dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#) pour aider les peuples autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande de Cameco.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN était le 1^{er} octobre 2021.

La demande de renouvellement de permis de Cameco est affichée sur le [site Web](#) de la CCSN (en anglais). Le mémoire de Cameco et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés pendant l'audience seront disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat après le **8 décembre 2021**.

En vertu de l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans sa prise de décisions sont invitées à présenter des commentaires sur la demande de Cameco. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Secrétariat de la Commission d'ici le **7 février 2022** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le courriel du demandeur

De plus, la CCSN donnera aux intervenants autochtones l'occasion de faire des présentations orales dans un esprit de réconciliation et pour reconnaître leur tradition de transmission orale des connaissances.

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission ou sur le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou encore pour demander des documents, veuillez communiquer avec :

Agente principale du tribunal, Secrétariat

Tél. : 613-858-7651 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)